CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E179246** **VALABLE JUSQU'AU** **17/05/2027**

ÉDITÉ LE 24/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2019

Raison sociale : SASU LES TOITURES BOURGUIGNONNES

Forme juridique : SASU
DEPUIS LE 02/12/2024

Capital : 1 000

CHEMIN DE LA GENETIERE LD CHAUFFOUR
LD CHAUFFOUR
58200 SAINT-LOUP-DES-BOIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NEVERS 2019B00022

Siret : 845 358 621 00017

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0034244 0

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 424166440007

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 424166440007

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 03 86 39 96 26 **Fax :**

Portable : 06 74 59 68 23

Responsabilité légale :
HOUDY MICKAEL PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.couvreurcosne-terrassement58.fr

E-mail : mickael.houdy@orange.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 378 478 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante)	12	15/05/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		15/05/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/06/2026 14:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E179246** **VALABLE JUSQU'AU** **17/05/2027**

ÉDITÉ LE **24/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2019
Forme juridique : SASU
DEPUIS LE 02/12/2024
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NEVERS 2019B00022

Siret : **845 358 621 00017**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 0034244 0
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 424166440007
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 424166440007
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **SASU LES TOITURES BOURGUIGNONNES**

CHEMIN DE LA GENETIERE LD CHAUFFOUR
LD CHAUFFOUR
58200 SAINT-LOUP-DES-BOIS

Téléphone : 03 86 39 96 26 **Fax :**
Portable : 06 74 59 68 23

Site Internet : http://www.couvreurcosne-terrassement58.fr
E-mail : mickael.houdy@orange.fr

Responsabilité légale :
HOUDY MICKAEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	15/05/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	15/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/06/2026 14:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.